
L'interdiction du portable à l'école - Que dit la loi ?

Compréhension écrite - solutions

- 1. Quelles sont les raisons données par le gouvernement pour l'interdiction du portable à l'école et au collège ?**
 - L'utilisation du téléphone portable peut nuire gravement à la qualité d'écoute et de concentration qui sont nécessaires pour apprendre ;
 - provoque souvent des incivilités et des perturbations dans les écoles ;
 - peut provoquer la convoitise, le racket, le vol entre camarades ;
 - diminue la qualité de la vie collective ;
 - peut être un vecteur de cyberharcèlement ;
 - facilite l'accès des jeunes aux images violentes et pornographiques.
- 2. Quels sont les appareils interdits ?**

les téléphones mobiles et tout autre équipement terminal de communications électroniques comme les tablettes ou les montres connectées
- 3. Quelles sont les exceptions ?**
 - les élèves handicapés
 - les élèves qui ont des problèmes de santé comme le diabète
 - l'utilisation dans un but pédagogique (donc demandé par un professeur)
- 4. Quelles sont les punitions possibles ?**

un devoir supplémentaire, une heure de retenue, la confiscation de l'appareil ou, dans les cas les plus graves, une sanction disciplinaire
- 5. L'interdiction du portable à l'école s'applique-t-elle aussi aux professeurs ?**

Non, elle concerne seulement les élèves, mais ils doivent en faire une utilisation raisonnable pour donner le bon exemple.